



ESCH-SUR-ALZETTE

Culture 21 Plus

RAPPORT

ATELIER

CULTURE 21 PLUS



Les Capitales
de la **Culture**
Travaillent
Ensemble



www.esch.lu

Un programme de:



Avec le soutien de:



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION: LA COMMISSION CULTURE DE CGLU ET CULTURE 21 PLUS	3
INTELLIGENT CITIES CHALLENGE (ICC)	5
CONTEXTE : LA VILLE DE ESCH-SUR-ALZETTE	6
CULTURE 21 PLUS	8
DÉROULEMENT DE L'ATELIER	9
RÉSULTAT DE L'AUTOÉVALUATION	11
CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES	14
PROPOSITIONS D' ACTIONS ET DE « LOCAL GREEN DEALS CULTURELS »	16
CONCLUSIONS ET PROCHAINES ÉTAPES	18
ANNEXE 1. ÉTAT DE SITUATION DES CHAMPS D' ACTIONS DE CULTURE 21 PLUS	19
ANNEXE 2. PARTICIPANT·E·S À L'ATELIER	42

INTRODUCTION

LA COMMISSION CULTURE DE CGLU ET CULTURE 21 PLUS

La ville de Esch-sur-Alzette (Luxembourg) a organisé l'atelier Culture 21 Plus le 3 mai 2024. L'objectif de cet atelier, conçu par la [Commission Culture](#) de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) pour les villes et les gouvernements locaux et régionaux du monde entier, est de tester le nouvel outil « [Culture 21 Plus](#) » (nom provisoire) qui remplacera Culture 21 : Actions à partir de 2025. Cet atelier s'organisait également en partenariat avec [Intelligent Cities Challenge](#) (ICC), un réseau dont la Ville d'Esch-sur-Alzette est membre, afin de constituer un événement de mobilisation des parties prenantes locales concernant la culture et la transition écologique et numérique.

La Commission culture de l'association mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) est une plateforme mondiale de villes, d'organisations et de réseaux pour apprendre, coopérer et promouvoir des politiques et des programmes sur le rôle de la culture dans le développement durable.

La Commission culture travaille avec plusieurs documents cadres : l'[Agenda 21 de la culture](#) (2004), la déclaration politique « [La culture : quatrième pilier du développement durable](#) » (2010), [Culture 21 : Actions](#) (2015) et la [Charte de Rome](#) (2020). En outre, la Commission culture propose plusieurs programmes de soutien pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques culturelles : [Villes Leaders](#), [Villes Pilotes](#), [Culture 21 Lab](#) et [Les Sept Clefs](#).

Afin de continuer à se mettre à jour, la Commission culture travaille à l'adoption, en 2025, d'un nouvel outil : Culture 21 Plus, une version actualisée des documents-cadres.

Culture 21 Plus constitue la feuille de route pour l'élaboration des politiques culturelles locales des années à venir, renouvelant ainsi les programmes d'apprentissage et de renforcement des capacités offerts par CGLU aux villes et aux gouvernements locaux et régionaux du monde entier. Il répond également à la nécessité de déployer, avec des actions concrètes basées sur les soins et les droits, le mandat politique actuel de CGLU : le « Pacte pour l'avenir de l'humanité, pour les personnes, pour la planète, et pour le gouvernement », adopté en octobre 2022 lors du Congrès mondial de CGLU à Daejeon (Corée du Sud).

L'outil propose un cadre avec une série de champs d'actions qui explorent les liens entre la culture, les droits culturels et les autres secteurs de l'action locale pour positionner la culture comme un moteur de citoyenneté et de développement durable

d'un territoire. Ce cadre est basé sur les expériences développées lors de la mise en œuvre de Culture 21 : Actions depuis 2015, et prend également en compte les changements qui sont intervenus depuis, dans les contextes locaux et mondiaux.

La Commission culture de CGLU a présenté une première ébauche de Culture 21 Plus le 29 novembre 2023, dans le cadre du Sommet de Dublin. Cette ébauche est avant tout une première proposition pour entamer une réflexion collective, ouvrir des débats au sein des villes qui composent la Commission culture et construire ce nouveau document de façon participative. Pour ce faire, il est proposé d'expérimenter cet outil de façon pionnière avec les villes qui le souhaitent afin de recueillir leurs apports, propositions et observations, et ainsi améliorer ce projet à partir de la connaissance locale et des expériences spécifiques des territoires. Le processus d'élaboration de Culture 21 Plus a débuté en 2023, avec la participation des villes de Jinju (Corée du Sud), Mexico (Mexique), Lisbonne (Portugal) et Elefsina (Grèce).

INTELLIGENT CITIES CHALLENGE (ICC)

Esch-sur-Alzette a été sélectionnée par la Commission Européenne pour participer au programme Intelligent City Challenge (ICC). Cette initiative soutient les villes européennes dans la transition verte et numérique de leurs économies locales, par le biais de « contrats verts locaux » (Local Green Deals), entre des partenaires publics et privés et des citoyens.

L'ICC aide les villes européennes à exploiter la puissance des technologies de pointe, tout en améliorant leur compétitivité économique, leur résilience sociale et la qualité de vie de leurs citoyens.

Dans cette démarche, la culture est vue comme une « force motrice ».

À Esch-sur-Alzette, ces contrats concernent ainsi plusieurs secteurs (IT, transports, développement urbain...) et les deux derniers concernent spécifiquement la culture. Ils visent :

- L'amélioration de la qualité de l'environnement grâce à des solutions basées sur l'intelligence artificielle.
- La rationalisation du développement urbain grâce à l'IA dans les autorisations de construction.
- La promotion du transport durable grâce à la plateforme régionale de partage de vélos (initiative Maison du Vélo).
- La promotion de l'e-mobilité pour réduire l'empreinte carbone de la ville, mais aussi positionner Esch-sur-Alzette comme une ville avant-gardiste et respectueuse de l'environnement.
- L'écologisation des événements culturels écologiques et l'engagement de la communauté.
- La sensibilisation aux risques de l'IA par l'art numérique.

CONTEXTE

LA VILLE DE ESCH-SUR-ALZETTE

Esch-sur-Alzette est la deuxième ville du Luxembourg, malgré sa superficie (14,35 km²) et ses 37.455 habitants. À l'époque industrielle, elle fut la Capitale des « Terres Rouges », où l'on extrayait le minerai de fer avant de subir un déclin industriel important. Actuellement, des friches s'étendent autour de la ville, représentant autant d'opportunités de développement urbain. Esch est aussi caractérisée par sa mixité avec 57% d'habitantes étrangères (130 nationalités) et une moitié de travailleurs frontaliers. La population mélange également les populations, surtout depuis l'ouverture de l'Université en 2013. La ville est un véritable « bouillon de cultures », pourvu de 50 associations socioculturelles, un théâtre, une bibliothèque, un conservatoire municipal, un centre culturel, un musée national, une salle de concert où se produisent des groupes internationaux, des galeries et depuis 2022, un tiers-lieu culturel, une résidence d'artistes, un espace d'exposition d'art contemporain...

Depuis quelques années, la Ville d'Esch s'est engagée dans un développement culturel exceptionnel : en 2017, elle a rejoint le réseau Agenda 21 de la Culture de la Commission Culture de CGLU et son partenaire européen, Culture Actions Europe via le programme « Ville Pilote ». La même année, la stratégie culturelle de la ville, [Connexions], a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Communal, et toujours en 2017, la Ville a obtenu le label Esch 2022, Capitale européenne de la culture. Depuis 2022, la Ville de Esch-sur-Alzette a été reconnue comme Ville Leader de la Commission culture de CGLU et elle a renouvelé sa stratégie culturelle, Connexions II, qui met l'accent sur l'accessibilité et la transition écologique et sociale.

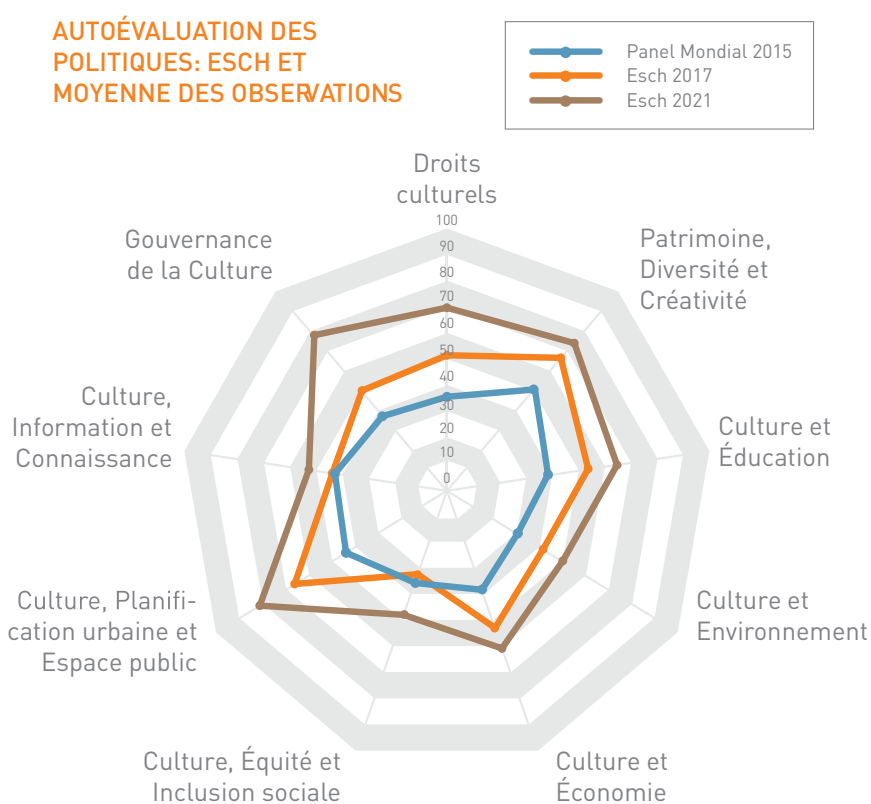
En tant que Ville Pilote, la Ville d'Esch a mené en février 2017 un premier atelier d'auto-évaluation pour produire un bilan des forces, faiblesses, et opportunités pour la culture à Esch, résumés par un graphique appelé le Radar 1. L'atelier a consisté en l'examen et la discussion en groupe de 100 actions proposées dans le document Culture 21 : Actions.

Suite à la première auto-évaluation, la ville a mis en place 4 mesures pilotes et a aidé à déterminer des priorités dans les objectifs de la stratégie culturelle contenue dans le document [Connexions] et leur mise en œuvre. Quatre domaines identifiés à la suite de l'atelier d'auto-évaluation ont permis de prioriser un travail sur : 1. Gouvernance de la culture, 2. Culture et économie, 3. Culture, équité et inclusion sociale, et 4. Culture et éducation.

Par ailleurs, en novembre 2020, une visite virtuelle (COVID19 oblige) a été organisée avec des villes partenaires de la Commission Culture de CGLU et des experts. Des

représentant·e·s des gouvernements locaux de Abitibi-Témiscamingue (Canada), Baie-Mahault (Guadeloupe, France), Barcelone (Espagne), Elefsina (Grèce), Gabrovo (Bulgarie), Galway (Irlande), Izmir (Turquie), Leeds (Royaume-Uni), Malmö (Suède), Swansea (Royaume-Uni), Terrassa (Espagne) et Vaudreuil-Dorion (Canada) ont participé au séminaire d'apprentissage entre pairs, ainsi que des experts de l'Agenda 21 de la culture et des représentants de la Commission culture de CGLU.

Une seconde auto-évaluation de Culture 21 : Actions a été réalisée le 26 février 2021, soit 4 ans après la première, à la suite de quoi un nouveau graphique a pu être établi, le Radar 2. Les résultats des auto-évaluations de 2017 et 2021 montrent une belle évolution dans tous les domaines des 9 Engagements.



Dans le cadre de sa participation au programme Ville Leader de la Commission culture de CGLU, la Ville de Esch-sur-Alzette a souhaité participer au processus d'expérimentation et de construction du nouvel outil Culture 21 Plus. Cet atelier constitue par ailleurs une opportunité locale pour la ville de continuer à évaluer la progression de ses politiques culturelles, particulièrement dans un contexte où deux années se sont écoulées depuis sa reconnaissance comme Capitale européenne de la Culture en 2022.

D'autre part, la Ville étant membre de Intelligent Cities Challenge depuis 2023, cette collaboration représentait une opportunité d'approfondir le lien entre les politiques culturelles et la transition sociale et écologique du territoire, et de réfléchir à des « Local Green Deals » culturels grâce au nouvel outil Culture 21 Plus.

CULTURE 21 PLUS

L'ébauche initiale de Culture 21 Plus, élaborée en 2023, propose 6 blocs, 30 champs d'actions et près de 200 actions, qui cherchent à appréhender de façon exhaustive les liens entre la culture, la citoyenneté et le développement durable.

Cet outil permet deux utilisations possibles : (1) la réalisation d'une auto-évaluation concernant l'état des politiques culturelles sur un territoire ; (2) l'élaboration de stratégies culturelles locales basées sur les droits culturels et la durabilité.

Cette première ébauche de Culture 21 Plus est une proposition initiale qui fera l'objet d'un processus d'expérimentation, de débat et de co-création avec les villes du réseau ; il est donc attendu que cet outil évolue et soit amélioré en permanence jusqu'à son adoption en 2025. Les contributions des participant·e·s à l'atelier alimenteront le processus de consultation en cours et serviront à construire la version finale du document.

Culture 21 Plus se compose de 6 blocs - Droits, Communautés, Prospérité, Territoires, Nature et Gouvernance - et de 30 champs d'actions. Chaque champ d'actions comprend une liste d'objectifs spécifiques (près de 200 au total) qui guident en détail l'action des gouvernements locaux. Toutes ces catégories sont réparties selon les trois pierres angulaires du « Pacte pour l'avenir : Personnes, Planète, Gouvernement » :

- Le **bloc 1 « Droits »** traite des droits culturels et de la vitalité des écosystèmes artistiques, avec comme éléments clés les concepts de biens communs et de cogestion des services publics dans le secteur culturel ;
- Le **bloc 2 « Communautés »** se concentre principalement sur les liens entre la culture et les questions sociales, telles que l'inclusion, la santé, l'éducation, l'égalité des genres et la paix, en tenant compte des connaissances traditionnelles et des groupes vulnérables et fragiles ;
- Le **bloc 3 « Prospérité »** se concentre sur les liens entre la culture et l'économie, le travail décent, le tourisme et la technologie, en intégrant des concepts tels que la gentrification ;
- Le **bloc 4 « Territoires »** traite de l'aménagement culturel du territoire, avec notamment le patrimoine culturel, l'art public, l'architecture, le design urbain et des approches telles que les récits décoloniaux dans l'analyse de l'espace public ;
- Le **bloc 5 « Nature »** aborde les liens entre la culture et les questions environnementales, notamment avec le patrimoine naturel et les paysages, la biodiversité, le changement climatique, la transition écologique, mais aussi l'alimentation et la gastronomie, qui sont quelques-uns de ses principaux éléments ;
- Le **bloc 6 « Gouvernance »** examine le cœur des politiques culturelles et les mécanismes participatifs, y compris la communication pour améliorer l'efficacité, la transparence et la confiance.

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier Culture 21 Plus s'est déroulé le 3 mai 2024 et a réuni une trentaine de participant·e·s provenant de différents secteurs d'activité, autant au niveau interne de la municipalité que de la société civile et des acteurs locaux de la ville (voir liste des participant·e·s dans l'Annexe 2).

L'atelier s'est déroulé de la façon suivante :

INTRODUCTION

- Accueil informel des participant·e·s autour d'un café et petit déjeuner.
- Mots de bienvenue de Jordi Pascual, coordinateur de la Commission culture de CGLU.
- Présentation des objectifs et de l'ordre du jour de l'atelier. Présentation des participant·e·s.
- Présentation de Thomas Herber, Lead Expert de la Commission Européenne, du programme Intelligent City Challenge (ICC).
- Présentation de la Commission Culture de CGLU et de la relation entre culture et transition écologique et sociale par Jordi Pascual, coordinateur de la Commission culture de CGLU, et Catherine Cullen, experte pour la Commission culture et ancienne vice-présidente de la Commission culture.

PARTIE 1. TRAVAILLER AVEC CULTURE 21 PLUS. EXERCICE D'AUTOÉVALUATION

- Présentation de Culture 21 Plus et de la méthodologie de l'atelier par Antoine Guibert, expert pour la Commission culture.
- Six groupes de travail sont formés pour chacun des blocs de Culture 21 Plus. Les groupes sont formés dans le but d'identifier, pour chaque champ d'actions de Culture 21 Plus, les programmes et actions structurants existants, ainsi que les lacunes ou difficultés de mise en œuvre. Les participant·e·s ont également attribué une note (de 0 à 10) pour déterminer le niveau d'implantation de chaque champ d'actions. La moyenne des notes des champs d'actions de chaque bloc a également permis de déterminer le niveau d'implantation des blocs de Culture 21 Plus. Des livrets ont été remis aux participant·e·s afin de recueillir les contributions. L'objectif est d'obtenir une liste des programmes que la ville met en œuvre en lien avec C21+ et d'identifier les lacunes, et d'identifier les forces et les faiblesses du territoire au regard de Culture 21 Plus (voir les résultats complets dans l'annexe 1).

- Présentation et échanges en plénière concernant les résultats de l'exercice, ainsi que des blocs et champs d'actions ayant reçu les notes les plus élevées et les plus faibles. Des commentaires pour améliorer l'outil sont également recueillis.
- Activité de priorisation afin de déterminer les champs d'actions de Culture 21 Plus sur lesquels travailler de façon plus approfondie afin de mobiliser la culture pour la transition de Esch-sur-Alzette. En plénière, à l'aide de 3 autocollants par personne, les participant·e·s ont identifié de façon collective quels sont les 30 champs d'actions de Culture 21 Plus les plus pertinents pour la transition de la ville. Cette activité permet de choisir collectivement les champs d'actions sur lesquels travailler par la suite pour créer des « Local green deal » culturels.

PARTIE 2. TRAVAILLER AVEC CULTURE 21 PLUS POUR CRÉER DES « LOCAL GREEN DEAL » CULTURELS

- Présentation d'exemples de « Local green deal » par le Lead Expert (Thomas Herber) de la Commission Européenne du programme Intelligent City Challenge (ICC).
- Présentation d'exemples et de bonnes pratiques d'autres villes ayant allié la culture et la transition écologique et sociale, par Catherine Cullen, experte pour la Commission culture et ancienne vice-présidente de la Commission culture.
- Idées d'actions pour des « Local green deal » culturels : travail en sous-groupes dans les champs d'actions priorités collectivement dans le but de développer des propositions et des idées d'actions pour des « Local green deal » culturels qui répondent aux domaines de Culture 21 PLUS et dans lesquelles les participant·e·s peuvent s'engager. Les participant·e·s devaient chercher à proposer des actions concrètes, ainsi que les publics cibles à atteindre, les partenaires potentiels, et si possible les rôles et responsabilités pour l'implémentation des LGD. Quatre groupes ont été formés sur les thématiques suivantes : Culture, transition écologique et sociale, gouvernance, coopération et participation citoyenne (champs d'actions 23, 27 et 28) ; Culture, santé, bien-être, sécurité et vivre-ensemble (champs d'actions 7 et 10) ; Culture et tourisme durable (champ d'actions 14) ; Culture, numérisation et technologie (champ d'actions 15).
- En plénière, présentation des résultats par chaque groupe de travail.
- Conclusion finale et mots de fermeture de Anne-Laure Damiani, Accompagnatrice de projets culturels.

RÉSULTATS DE L'AUTOÉVALUATION

Afin d'identifier les forces et les faiblesses du territoire au regard de Culture 21 Plus, les participant·e·s ont attribué une note (de 0 à 10) pour déterminer le niveau d'implantation de chaque champ d'actions. La moyenne des champs d'actions de chaque bloc a également permis de déterminer le niveau d'implantation des blocs de Culture 21 Plus.

Concernant les blocs de Culture 21 Plus, la Ville obtient :

Les moyennes les plus élevées dans les blocs :

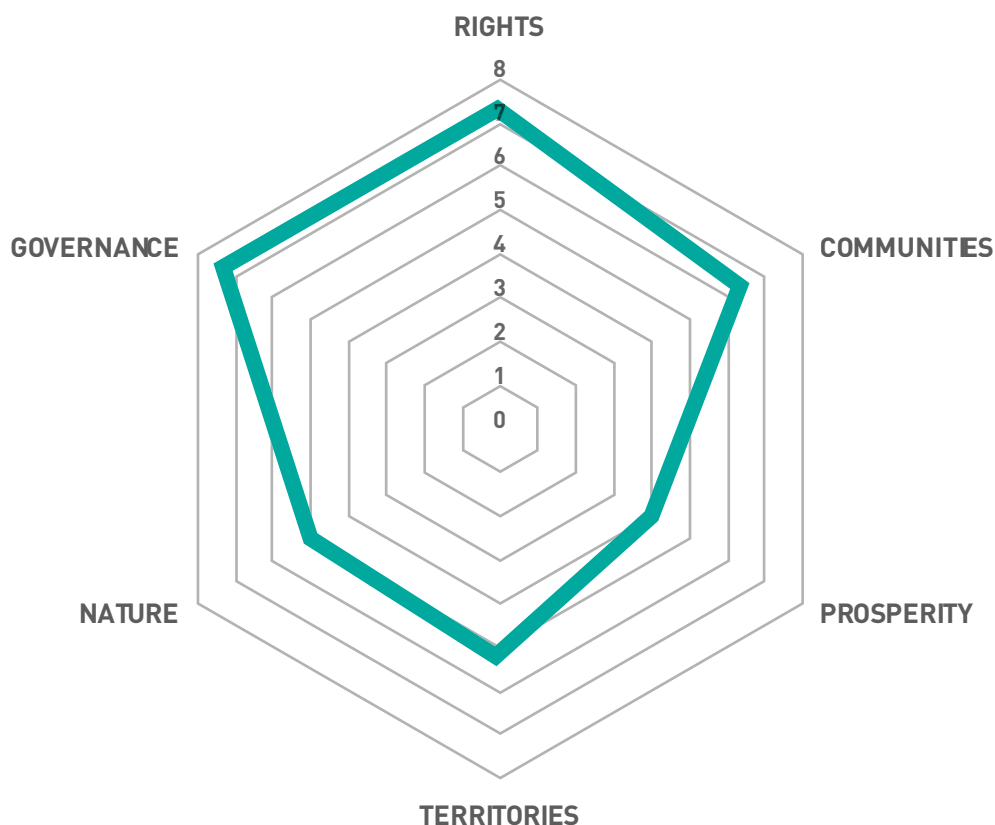
- Bloc 6 : **GOVERNANCE** (moyenne : 7,25/10)
- Bloc 1 : **DROITS** (moyenne : 7,2/10)

Des moyennes intermédiaires dans les blocs :

- Bloc 2 : **COMMUNAUTÉS** (moyenne : 6,4/10)
- Bloc 4 : **TERRITOIRES** (moyenne : 5,2/10)
- Bloc 5 : **NATURE** (moyenne : 5/10)

Les moyennes les plus faibles dans le bloc :

- Bloc 3 : **PROSPÉRITÉ** (moyenne : 4/10)



Concernant les champs d'actions de Culture 21 Plus, la Ville obtient :

Les notes les plus élevées dans les champs d'actions suivants :

- Champ d'action 9 : Culture, égalité des genres et diversité sexuelle (9/10)
- Champ d'action 19 : Art public et expressions culturelles urbaines (9/10)
- Champ d'action 2 : Écosystèmes culturels et créatifs (8/10)
- Champ d'action 3 : Expressions culturelles citoyennes, culture de proximité et biens communs (8/10)
- Champ d'action 4 : Services publics, infrastructures et espaces culturels (8/10)
- Champ d'action 10 : Culture, paix, sécurité et vivre-ensemble (Vivre ensemble évalué avec 8/10)
- Champ d'action 26 : Système de gestion publique de la culture (8/10)
- Champs d'action 27 : Participation citoyenne (8/10)
- Champ d'action 29 : Coopération internationale (8/10)
- Champ d'action 8 : Culture et éducation (7,5/10)
- Champ d'action 30 : Communication (7,5/10)
- Champ d'action 5 : Savoirs et information (7/10)
- Champ d'action 6 : Culture, inclusion et cohésion sociale, pauvreté et inégalités (7/10)
- Champ d'action 7 : Culture, santé et bien-être (7/10)
- Champ d'action 11 : Économie culturelle et stratégies de développement local (7/10)

Des notes intermédiaires dans les champs d'actions suivants :

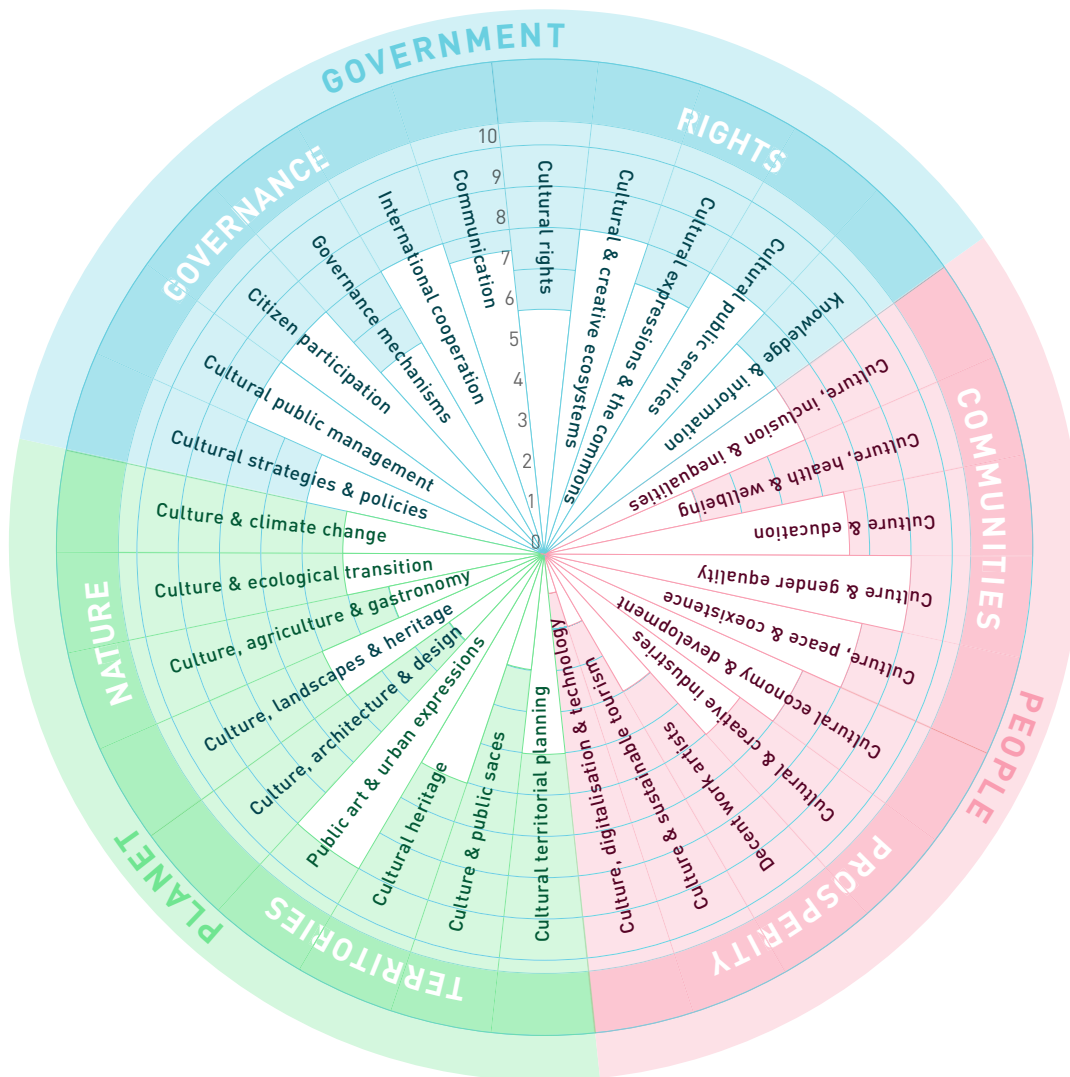
- Champ d'action 1 : Droits culturels (6/10)
- Champ d'action 12 : Industries culturelles et créatives, emploi et moyens d'existence (6/10)
- Champ d'action 18 : Patrimoine culturel (6/10)
- Champ d'action 21 : Culture, paysages, espaces et patrimoines naturels (6/10)
- Champ d'action 25 : Stratégies et politiques culturelles (6/10)
- Champ d'action 28 : Mécanismes de gouvernance et de coopération (6/10)
- Champ d'action 16 : Stratégie d'aménagement culturel du territoire (5/10)
- Champ d'action 23 : Culture et transition écologique et sociale (5/10)
- Champ d'action 24 : Culture et changement climatique (5/10)

Les notes les plus faibles dans les champs d'actions suivants :

- Champ d'action 13 : Travail décent et conditions économiques et sociales des artistes et des professionnel·le·s de la culture (4/10)
- Champ d'action 22 : Culture, agriculture, alimentation et gastronomie (4/10)
- Champ d'action 10 : Culture, paix, sécurité et vivre-ensemble (Sécurité évalué avec 3/10)

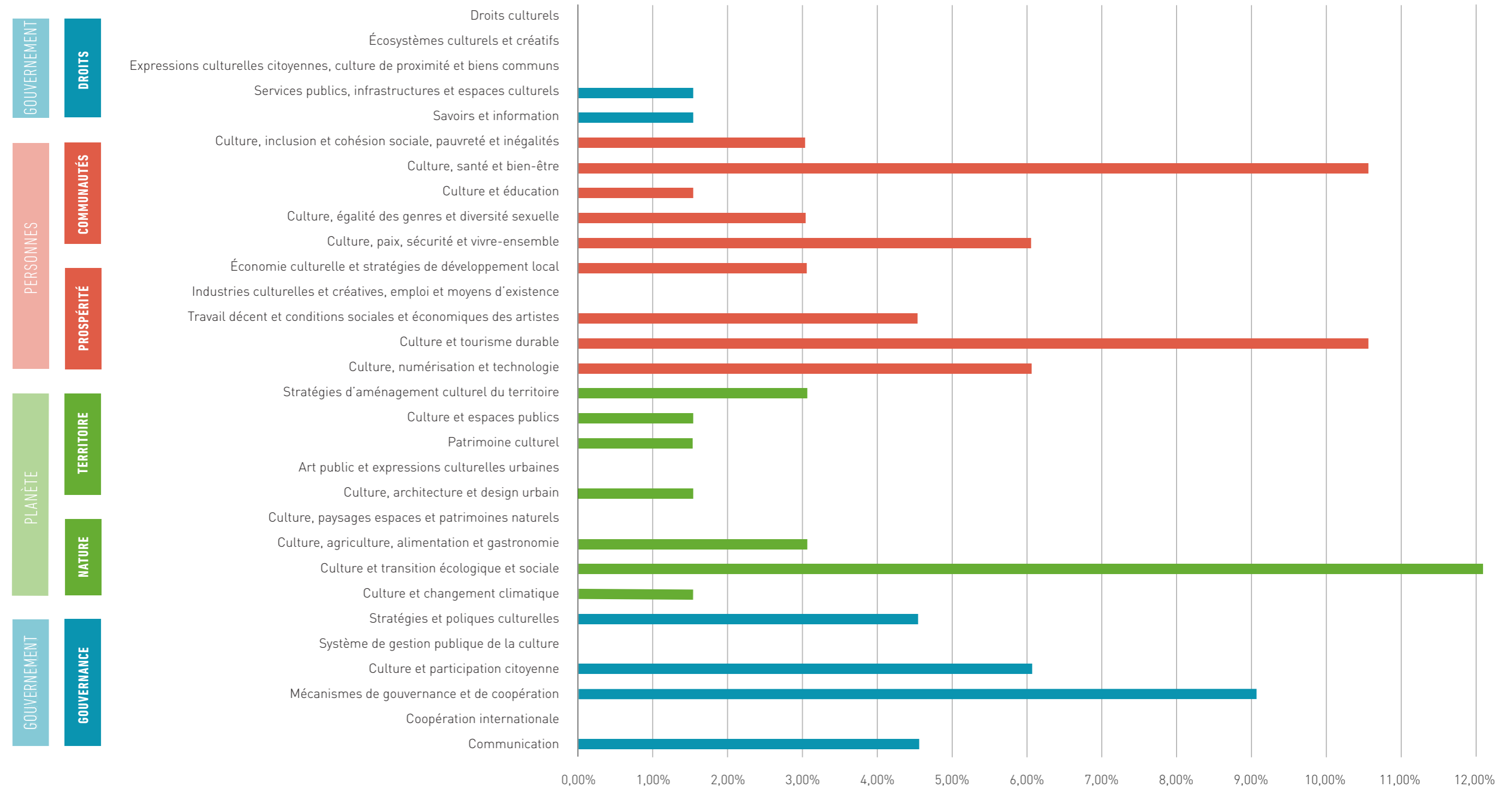
- Champ d'action 17 : Culture et espaces publics (3/10)
- Champ d'action 20 : Culture, architecture et design urbain (3/10)
- Champ d'action 14 : Culture et tourisme durable (2/10)
- Champ d'action 15 : Culture, numérisation et technologie (1/10)

TEST CULTURE 21 PLUS AREAS



CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES

Les participant-e-s ont identifié de façon collective les champs d'actions de Culture 21 Plus qu'ils et elles estiment être prioritaires pour la transition écologique et sociale de la ville.



PROPOSITIONS D' ACTIONS ET DE « LOCAL GREEN DEALS » CULTURELS

Dans les champs d'actions priorités collectivement, les participant·e·s ont développé des propositions et des idées d'actions pour des « Local green deals » culturels qui répondent aux domaines de Culture 21 PLUS et dans lesquelles les participant·e·s peuvent s'engager.

CULTURE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE, GOUVERNANCE, COOPÉRATION ET PARTICIPATION CITOYENNE (CHAMPS D' ACTIONS 23, 27 ET 28)

Proposition de « Local green deal » culturel : Création d'une Biennale écoresponsable et citoyenne coconstruite.

Avec qui ? Citoyen·ne·s, acteur·rice·s du secteur culturel, asbl, commune, université, volontaires et tou·te·s ceux et celles qui le veulent.

Pour qui ? Tout le monde : Eschois·e·s, Grande-Région, avec focus sur la jeunesse et particulièrement les adolescent·e·s.

Autres propositions :

- Logo « Green Event » pour tous les événements culturels et les événements de la ville ;
- Transport : plate-forme de covoiturage pour les acteur·rice·s du secteur culturel ;
- Trouver un lieu pour la ressourcerie culturelle ;
- Mettre des projets sur CooProg, la plate-forme de mise en réseau de la programmation culturelle sur les territoires ;
- Mettre en place des événements de quartier avec les communautés sur les différents territoires ;
- Mettre en place une charte écologique au niveau de la ville et pour tous les acteur·rice·s du secteur culturel ;
- Favoriser les lieux d'expression et de rencontres dans les différents quartiers ;
- S'engager, de la part de la Ville, à soutenir les acteur·rice·s du secteur culturel à faire différemment mais mieux.

CULTURE, SANTÉ, BIEN-ÊTRE, SÉCURITÉ ET VIVRE-ENSEMBLE (CHAMPS D' ACTIONS 7 ET 10)

Proposition 1 de « Local green deal » culturel : Créer un système de déplacement en groupe pour lutter contre le sentiment d'insécurité, par exemple transport à la demande, « Pedibus », covoiturage, départs dans les quartiers, etc.

Avec qui ? Structures culturelles et sociales, service Mobilité, Maison de quartier, et Application mobile Hoplr

Pour qui ? Tout public

Proposition 2 de « Local green deal » culturel : Communiquer toutes les activités et les spectacles se déroulant à Esch sur un agenda commun

Avec qui ? Toutes les structures : culturelles, sociales, sportives, etc.

Pour qui ? Tout public

CULTURE ET TOURISME DURABLE (CHAMP D' ACTIONS 14)

Proposition de « Local green deal » culturel : Développement d'un camping « insolite » permettant le développement touristique du site, avec urban art, design, nature, etc. (et un téléphérique ?) qui servirait toute l'année mais notamment lors d'événements culturels.

Avec qui ? Caravanning club, Ville, ORT, LFT, service Culture, architectes, urbanistes

Pour qui ? Famille, artiste

CULTURE, NUMÉRISATION ET TECHNOLOGIE (CHAMP D' ACTIONS 15)

Proposition de « Local green deal » culturel : Codeurs de 42 LUX (Terres-Rouges) forment les instituteur·rice·s aux nouvelles technologies et à l'intelligence artificielle dans le nouveau quartier Lentille Terres-Rouges, supporté par IKO Real State.

Avec qui ? Korschthal, Association des artistes, École 42, professeur·e·s des écoles et lycées.

Pour qui ? Les adultes sur les fakes news ; les enfants et adolescents sur les œuvres numériques en intelligence artificielle ; les acteur·rice·s du secteur culturel sur les droits d'auteur ; tout public sur les enjeux environnementaux.

Rôles et responsabilités :

- Formateur·rice·s : 42 LUX et artistes sur la vision culturelle
- Ville d'Esch : communication, subsides, organisation des écoles et lycées
- Acteur·rice·s privé·e·s : lieux de rencontres

CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

L'atelier organisé à Esch-sur-Alzette a contribué à façonner le nouvel outil Culture 21 PLUS grâce à des contributions et des commentaires concrets, et a ouvert la voie à d'autres villes du monde entier pour participer à ce processus de co-construction mondiale jusqu'en 2025. L'atelier a constitué par ailleurs une expérience inédite de collaboration avec Intelligent City Challenge (ICC) et a ainsi permis de tester l'outil Culture 21 Plus avec une orientation spécifique sur la transition écologique et sociale.

ANNEXE 1

ÉTAT DE SITUATION DES CHAMPS D'ACTION DE CULTURE 21 PLUS

BLOC 1 : DROITS

Garantir la démocratie culturelle en soutenant les capacités de toutes et tous les habitant-e-s à découvrir, créer, partager, jouir et protéger les ressources culturelles.

Moyenne du bloc : 7/10.

CHAMP D'ACTION 1 : DROITS CULTURELS

Placer les droits culturels au cœur des politiques culturelles locales et favoriser l'accès, la participation active et la contribution de toutes et tous à la culture.

Note : Les participant-e-s ont décidé dans ce bloc d'évaluer et de lister les programmes existants pour chacune des actions proposées dans les champs d'actions.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Signature de la Charte de déontologie du ministère de la Culture et Stratégie culturelle Connexion II.
2. Pas explicitement, mais encouragé. Voir KultEsch.
3. Accessibilité, gratuité de certains événements, identification des groupes discriminés. Réactions ponctuelles, mais pas de stratégie propre. Kulturpass.
4. Gratuité, ateliers participatifs, programme cadre, Kulturpass.
5. Analyses réalisées et outils mis en place.
6. Mise en place d'événements qui montrent la diversité culturelle.
7. Rencontres et ateliers au niveau de la Ville.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 3 4 5 **6** 7 8 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

(Sans réponse)

CHAMP D'ACTION 2 : ÉCOSYSTÈMES CULTURELS ET CRÉATIFS

Soutenir la vitalité du secteur culturel, de la création artistique et des expressions culturelles dans leurs différentes disciplines et leur diversité, et favoriser un écosystème culturel et créatif local dynamique et collaboratif, avec des acteurs interconnectés entre eux et avec la communauté.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Service Culture de la Ville, gouvernance culturelle, réseau Grands Rêveurs.
2. Institutions soutenues par des subventions publiques.
3. Appel à projet à l'échelle de la Ville, même si celui-ci semble ne plus exister.
4. Résidences d'artistes : Bridderhaus, Kufa, Bâtiment IV.
5. Idem.
6. Oui, différents évènements
7. Oui, prix, etc.
8. Auto-évaluation, études, etc.
9. Plateformes et outils (Grands Rêveurs, Cooprog, etc.)
10. Cueva, Biergerbühn, Kufa, etc.
11. Ferroforum, Barbara.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 3 4 5 6 7 **8** 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

(Sans réponse)

CHAMP D'ACTION 3 : EXPRESSIONS CULTURELLES CITOYENNES, CULTURE DE PROXIMITÉ ET BIENS COMMUNS

Renforcer la démocratie culturelle grâce aux expressions culturelles citoyennes, la culture de proximité et les biens communs.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

1. Soutien associatif de la Ville, mais à nuancer pour certaines (Richtung 22 – B4).
2. Workshops et interactions avec des publics.

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

3. Soutien aux petits clubs.
4. Présence de médiateur·rice·s dans différentes institutions.
5. Pas adapté au Luxembourg avec trois langues officielles.
6. RAS.
7. Oui, différentes institutions, groupes, etc.
8. Appels à bénévoles, création d'asbl et de groupes de citoyen·ne·s.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?
(Entourez la réponse)

1 2 3 4 5 6 **7** 8 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

(Sans réponse)

CHAMP D'ACTION 4 : SERVICES PUBLICS, INFRASTRUCTURES ET ESPACES CULTURELS

Offrir des services publics, des infrastructures et des espaces culturels à toute la population et partout sur le territoire, particulièrement dans les endroits les plus vulnérables, en connexion avec les territoires et les besoins des habitant·e·s, et en favorisant la participation active et la cogestion citoyenne.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Oui, au Brill notamment avec toutes les institutions culturelles et nouveaux quartiers.
2. Oui, institutionnalisation et transformation, par exemple : la Kufa.
3. Oui, études des public.
4. Oui, lien avec le public.
5. Grands Rêveurs.
6. Non, à l'échelle de la ville. Autonomie des clubs.
7. Rapport d'activité de certaines institutions, mais nuancé.
8. Plutôt oui, collaborations entre services de la Ville dans la stratégie culturelle.
9. Règlement communal, vote des budgets en séance publique.
10. Tiers-lieu (B4, Ferroforum).

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 3 4 5 6 7 **8** 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

(Sans réponse)

CHAMP D'ACTION 5 : SAVOIRS ET INFORMATION

Favoriser l'accès à l'information et au savoir, par exemple par le biais des bibliothèques, des archives, des musées, des organisations de la société civile ou des médias, et encourager l'expression libre, pluraliste et communautaire.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Oui : musées, bibliothèques, archives nationales (Belval).
2. Quartiers Esch Inter-action / Uelzecht kanal / info culturelle.
3. Kufa, charte déontologie culturelle du ministère / programmation culturelle libre.
4. Nécessité de créer un cadre pour la liberté et les droits fondamentaux.
5. Cie Eddi Van Tsui très artistique / Université sciences dures.
6. EZZ collaborations. Elektron : opération avec l'université de Linz.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 3 4 5 6 **7** 8 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

(Sans réponse)

BLOC 2 : COMMUNAUTÉS

Mobiliser la culture pour renforcer la cohésion sociale et l'inclusion, répondre aux défis locaux et construire des communautés fortes et durables.

Moyenne du bloc : 6,4/10.

CHAMP D'ACTION 6 : CULTURE, INCLUSION ET COHÉSION SOCIALE, PAUVRETÉ ET INÉGALITÉS

Mettre en œuvre des programmes et des actions culturelles pour favoriser la cohésion sociale au sein de la population et l'inclusion de toutes les personnes, en particulier celles qui sont en situation ou en risque d'exclusion ou qui connaissent des difficultés sociales et/ou économiques spécifiques.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Kulturpass.
2. Nuits de la Culture et fêtes populaires, et autres événements publics gratuits pour tous les publics dans des lieux ouverts et publics (donc les personnes ne se disent pas « à ce n'est pas pour nous »).
3. Rencontres entre les professionnel·le·s de différents secteurs.
4. Coordination sociale.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 3 4 5 6 **7** 8 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

- Il y a encore de la discrimination et peut-être un manque de formations de la part du personnel.
- Il manque d'indicateurs et de clés pour mesurer l'exclusion (qui ?)
- Comment on atteint les gens isolés ?
- Fêtes culturelles encore plus axées sur différentes cultures.
- Favoriser le lien social (il y a des progrès à faire).

CHAMP D'ACTION 7 : CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Mettre en œuvre des programmes et des actions culturelles visant l'amélioration de la santé physique et mentale et le bien-être des personnes.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Cours de danse (mobilité et santé mentale).
2. Sorties avec les séniors pour aller voir des expositions (mobilité des personnes âgées).
3. Maison des jeunes.
4. Le Ellergronn fait des ateliers culturels en lien avec la nature.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 3 **4** 5 6 7 8 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

- Manque de cours de danse et de danses variées, et offre de danse qui améliore la santé et le bien-être
- Manque de communication sur ces offres, par exemple : cours de danse africaine au B4.
- Selon les participants, il n'y aurait pas réellement de stratégie culturelle partagée en santé et bien-être, ce serait plutôt une conséquence des actions culturelles. Il semble exister une divergence ici, car d'autres soulignent en revanche que la santé et le bien-être constituent un point de la stratégie de la Ville en culture.

CHAMP D'ACTION 8 : CULTURE ET ÉDUCATION

Favoriser l'éducation culturelle pour toutes les personnes, de tout âge, tant dans le système éducatif que dans les actions et les activités culturelles, ou dans l'éducation informelle.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Maison-relais.
2. EIDE : Diversity Day, avec acteurs locaux culturels qui travaillent dans l'éducation.
3. Actions de FrEsch (lecture Barbara, visites pour les écoles, etc.)
4. Service jeunesse.
5. Club Sénior (Mosaïque).
6. Ateliers au Ellergronn.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 3 4 5 6 **7,5** 8 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

- À la fois ouverture et réticence des institutions culturelles
- Grande offre qui inhibe le choix : plus de choix donc stimulation. Il faudrait rassembler l'offre sous un programme éducatif à Esch.

CHAMP D'ACTION 9 : CULTURE, ÉGALITÉ DES GENRES ET DIVERSITÉ SEXUELLE

Garantir l'accès et la participation active des femmes et des personnes LGBTQ+ à la vie culturelle, favoriser l'égalité des genres et lutter contre la discrimination.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Ouverture de la Maison de la Diversité pour 2026.
2. Pride depuis 2010 dans la ville hôte de la Luxembourg Pride.
3. Membre de Rainbow Cities Network.
4. Service à l'Égalité des chances à la pointe avec le mois de la femme (avec tous les comités d'embauche et présence de quelqu'un de ce service).
5. Bénévolat aux Francofolies est à 75 % de femmes.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 3 4 5 6 7 8 **9** 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

(Sans réponse)

CHAMP D'ACTION 10 : CULTURE, PAIX, SÉCURITÉ ET VIVRE-ENSEMBLE

Mobiliser la culture comme un outil de résolution des conflits locaux et des problèmes d'insécurité et de vivre-ensemble, et de lutte pour la paix.

Note : les participant·e·s ont choisi de scinder ce champ d'action en deux : paix et sécurité d'une part ; et Vivre-ensemble d'autre part, étant donné que ces deux éléments semblent être présents de façon différente dans le territoire. Ils ont donc attribué deux notes à ce champ d'action, ce qui est pris en compte dans la moyenne du bloc.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Mission interculturelle : tous les services comme ligne directrice.
2. Offre en différentes langues.
3. Marche pour la paix.
4. Rencontre entre tous (tout le monde se rencontre lors des différents projets intergénérationnels et interculturels qui favorisent la paix).
5. Communauté des Grands Rêveurs.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Inexistant		(sécurité)					(vivre-ensemble)		Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

- Il y a un sentiment de peur et d'insécurité parfois injustifié. Comment rassurer les gens ? Perception des différentes cultures, peur ce que l'on ne connaît pas, peur de l'inconnu...

BLOC 3 : PROSPÉRITÉ

Faire de la culture un moteur de développement économique local durable et inclusif

Moyenne du bloc : 4/10.

CHAMP D'ACTION 11 : ÉCONOMIE CULTURELLE ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Mobiliser les acteurs culturels comme un moteur de développement économique local inclusif et durable.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Floumaart (Marché aux puces).
2. Francofolies.
3. Pride.
4. L'OA (Luxembourg Open Air).
5. Musikolesch Amimopis Soutt Zentrum.
6. Luxembourg Beach Open.
7. FerroForum.
8. Nuits de la Culture.
9. Cavalcade.
10. Kenschthal.
11. Esch Biennale Capitale Culturelle.
12. La Stratégie Connexion.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 3 4 5 6 **7** 8 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

- Coordination des acteur-ric-e-s du secteur privé et création de synergies.
- Focus ?
- Récurrence ? Transversalité des événements pour créer des communautés. Vision : régénération urbaine et Place Making.

CHAMP D'ACTION 12 : INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES, EMPLOI ET MOYENS D'EXISTENCE

Favoriser le développement des industries culturelles et créatives et mobiliser la culture en tant que facteur inclusif d'emploi et de subsistance pour les personnes et les communautés.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Kufa.
2. Bâtiment 4.
3. Subventions pour le secteur culturel associatif.
4. Kulturentwicklungsplan du ministère de la Culture (stratégie culturelle).
5. Écosystème d'entreprises et emplois créés.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?
(Entourez la réponse)

1 2 3 4 5 **6** 7 8 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

- Pas de positionnement « Love brand place of culture » pour les artistes et les jeunes entrepreneur·se·s dans le secteur créatif.
- Prix du foncier qui représente une barrière chez les jeunes créatif·ve·s, dans le lancement de leur entreprise. Solution : Hub, incubateur, carte des fournisseurs de l'industrie créative, etc.

CHAMP D'ACTION 13 : TRAVAIL DÉCENT ET CONDITIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DES ARTISTES ET DES PROFESSIONNEL·LE·S DE LA CULTURE

Favoriser le travail décent et l'amélioration des conditions économiques et sociales des artistes et des professionnel·le·s de la culture et de la création.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Les salaires des artistes des institutions sont corrects (CDI, CDD)
2. Les cachets pour les artistes indépendant·es ne correspondent pas au marché
3. Droits d'auteur : cadre légal existant.

BLOC 4 : TERRITOIRES

Faire de la culture une dimension clé de l'aménagement et du développement du territoire afin d'améliorer le cadre de vie, le sentiment d'appartenance et la qualité de vie de la population.

Moyenne du bloc : 5,2/10.

Note : Les participant-e-s soulignent qu'il manquait à l'atelier un expert de l'urbanisme et de l'architecture et qu'il serait intéressant de travailler avec une carte, de faire des recherches à en amont sur le sujet et d'avoir un corpus pour accompagner l'atelier. Le sujet est très vaste et complexe, et les résultats d'autoévaluation, selon les participant-e-s, manqueraient de ce fait d'objectivité et demanderaient un contre-travail.

CHAMP D'ACTION 16 : STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

Intégrer la culture dans les outils d'aménagement du territoire, ainsi que dans les politiques et stratégies territoriales, et identifier, protéger et développer la dimension culturelle du territoire dans un projet de territoire global et durable pour le futur.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Consultation citoyenne (route Lenz, Agora, etc.)
2. PAP.
3. Base de vie sur la Metzeschmelz pour concours d'architecture.
4. Allée de la culture industrielle.
5. Nouveau plan d'aménagement de Belval.
6. Rénovation Kufa.
7. Sensibilité culturelle d'Agora et de Ferroforum.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Inexistant				Les participant-e-s indiquent avoir une connaissance trop partielle du domaine					Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

- Belval : la culture a été exclue, absence de cohésion entre le Fond Belval et les acteurs culturels.
- Fracture liée aux routes entre le centre-ville et les autres quartiers.
- Volonté d'associer les différents services mais encore fragile.

CHAMP D'ACTION 17 : CULTURE ET ESPACES PUBLICS

Favoriser l'accès et l'utilisation des espaces publics et des lieux de vie des habitant-e-s pour les activités et les actions culturelles locales.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Système de transport public.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 **3** 4 5 6 7 8 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

- La place du Brill n'est pas faite pour accueillir du public.
- Demandes d'autorisation très longues et fastidieuses.
- Dans la proposition d'action 17.3, la formulation « en particulier des femmes » est dérangeante.
- Pas de lieu qui favorise les rencontres.
- Quartiers enclavés.
- Pistes cyclables à repenser.

CHAMP D'ACTION 18 : PATRIMOINE CULTUREL

Assurer l'identification, la protection, la transmission, la vitalité et l'utilisation durable des éléments du patrimoine matériel et immatériel du territoire, y compris le patrimoine de proximité, avec la participation active de la communauté.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Conservation des éléments patrimoniaux (musée de la Résistance, Hauts-Fourneaux, Kufa, etc.)
2. Service universitaire dédié à l'histoire vivante et aux mémoires (Public History).

CHAMP D'ACTION 20 : CULTURE, ARCHITECTURE ET DESIGN URBAIN

Développer une architecture de qualité et intégrer la culture dans le design urbain afin de promouvoir le bien-être des personnes, la durabilité environnementale et la transformation territoriale.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Rout Lënz : 1% culturel.
2. Consultations citoyennes, concours d'architecture.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 **3** 4 5 6 7 8 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

- Pas de réflexion sur le design urbain, la culture n'est pas consultée.

BLOC 5 : NATURE

Favoriser l'harmonie entre la nature et la culture, et mobiliser la culture comme moteur de transition écologique, de résilience climatique, et de lutte contre les changements climatiques.

Moyenne du bloc : 5/10.

CHAMP D'ACTION 21 : CULTURE, PAYSAGES, ESPACES ET PATRIMOINES NATURELS

Prendre des mesures pour identifier, protéger, sauvegarder, transmettre et assurer l'utilisation durable des paysages culturels, du patrimoine bioculturel et des éléments culturels associés à la nature, et intégrer la culture et les expressions artistiques dans les espaces naturels.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. « En Dag an der Natur » (Journée de la nature) par le service écologique et par l'ANF.
2. Man and Biosphere.
3. Centre Ellergronn : exposition sur le changement climatique et activités pour les écoles fondamentales d'Esch liées à la forêt.
4. École en forêt.
5. Exposition Cueva au centre Ellergronn.
6. Minet Trail.
7. Événements dans les parcs et forêts (Nuits de la Culture, Culture Forest Festival).
8. Renaturation de la Dippach et de l'Alzette.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 3 4 5 **6** 7 8 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

- Les événements dans les parcs et forêts sont des nuisances sonores et produisent des déchets. Attention à la nature et aux animaux.
- Patrimoine minier versus préservation naturelle.
- Pollution industrielle (production de fer) et contamination des terres.
- Manque de liens entre les initiatives.

CHAMP D'ACTION 23 : CULTURE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Mobiliser les arts, les industries culturelles et créatives, et le patrimoine matériel et immatériel comme des moteurs de transition écologique et sociale du territoire et de protection de l'environnement.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Détachement à l'université et développement de recherche sur le sujet « culture et transitions écologique et sociale ».
2. Facilitec.
3. SIVÉC (réutilisation du matériel de récupération) travaille avec les Nuits de la Culture.
4. Centre Formida (sensibilisation pédagogique).
5. Transition Minett.
6. Maison du vélo (Vélorution).
7. Groupe Culture et environnement, par exemple avec du covoiturage.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 3 4 **5** 6 7 8 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

- Manque de discussion sur la décarbonisation.
- L'événementialisation (trajets, déchets, etc.).
- Nous avons des ambitions, mais la mise en œuvre manque (volonté politique ? résistance des services ?).
- Difficile de changer les mentalités des gens (payer plus pour le Fairtrade par exemple).

CHAMP D'ACTION 24 : CULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mobiliser les aspects culturels, créatifs et patrimoniaux pour lutter contre le changement climatique et favoriser la transition du secteur culturel et patrimonial.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

1. Formation aux risques environnementaux dans les infrastructures d'Esch
2. Assises sur le Pacte climat

BLOC 6 : GOUVERNANCE

Construire une gouvernance locale participative, transversale et coopérative de la culture.

Moyenne du bloc : 7,25/10.

Note : Les participant-e-s soulignent qu'il n'y avait qu'un seul acteur du secteur culturel dans ce groupe, et que les résultats de l'autoévaluation seraient de ce fait à approfondir avec une perspective plus forte du secteur culturel.

CHAMP D'ACTION 25 : STRATÉGIES ET POLITIQUES CULTURELLES

Adopter des politiques et des stratégies culturelles locales explicites, fondées sur les droits culturels, avec une approche transversale qui place la culture comme un moteur de développement durable.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Agenda 21 et Agenda 21 Plus
2. Groupe de développement durable
3. Commission consultative en environnement
4. Stratégie Connexion II 2022-2027 avec un axe sur le développement durable
5. Jury et critères de développement durable.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 3 4 5 **6** 7 8 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

- Manque de visibilité et de communication sur les actions.
- Manque de participation.
- Taille de la ville ne permet pas de différencier les quartiers.
- Pas assez de communautés représentées dans la gouvernance culturelle, par exemple dans Interactions.

CHAMP D'ACTION 26 : SYSTÈME DE GESTION PUBLIQUE DE LA CULTURE

Construire un système de gestion publique de la culture qui soit efficace, stable, transparent et démocratique.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Service Culture.
2. Conseil de gouvernance culturelle.
3. Jurys Carte Blanche.
4. Évaluation Agenda 21 Plus.
5. Étude d'impact FrEsch en cours de réalisation.
6. Budget culturel important.
7. Connexion II.
8. Charte de la diversité.
9. Évaluation des rapports d'activités par le Conseil communal
10. Détachée à l'Université.

Quel est le niveau d'implantation de ce champ d'action sur le territoire ?

(Entourez la réponse)

1 2 3 4 5 6 7 **8** 9 10
Inexistant Très élevé

Quels sont les enjeux et les difficultés détectées dans l'implantation de ce champ d'action ?

- L'implication du conseil de gouvernance est réduite.

CHAMPS D'ACTION 27 : PARTICIPATION CITOYENNE

Favoriser la participation active des citoyen·ne·s à la gestion de la culture et renforcer les capacités de la société civile à générer une vie culturelle autonome et indépendante.

Qu'est-ce que nous faisons déjà dans ce champ d'action ?

Liste des programmes / actions structurants existants sur le territoire (municipal ou autres).

1. Grand Rêveurs et Biennale Nuits de la Culture.
2. Bâtiment IV (Tiers-lieu) / Hariko.
3. Commission culturelle.
4. Associations.
5. Maison de la Diversité et Pride (Street Fest, marche de l'égalité).
6. Événements (Francofolies, LOA, etc.)
7. Poste de chargé de relations aux habitant·e·s.

ANNEXE 2

PARTICIPANT·E·S À L'ATELIER

NOM	PRÉNOM	INSTITUTION
Batal	Lena	Théâtre d'Esch
Becker	Nathalie	Galerie Schlassgoart
Behm	Jeannot	Service Ecologique
Bettendorff	Christian	Département des Affaires Economiques
Bourger	Léonor	frEsch
Clairret	Loic	frEsch
Cullen	Catherine	CGLU
Da Silva	Tamara	Service Juridique
Damiani	Anne-Laure	Service Culture
Duhen	Célestin	frEsch
Duvauchelle	Marie	Kulturfabrik
Espen	Jean-Paul	secrétariat général ville d'Esch
Fratoni	Corinne	Service Culture
Gobran	Carolyn	Manghini
Guibert	Antoine	CGLU
Herber	Thomas	ICC
Hoscheit	Anja	Théâtre d'Esch
Jemming	Nicole	Egalité des Chances
Kavanagh	Alan	Digital Learning Hub
Kommès	Gilles	Relations Publiques
Lavillunière	Eric	transition Minett

NOM	PRÉNOM	INSTITUTION
Lecoutère	Martin	frEsch
Lorenzo	Manuela	Mosaïque Club
Mangers	Pierre	Manghini
Mosar	Christian	KH/Bridderhaus
Pascual	Jordi	CGLU
Penning	René	Kulturfabrik
Poos	Françoise	frEsch
Schall	Céline	Université Luxembourg
Schmit	Sue	Up Fondation
Tholl	Valérie	KH
Tips	Nathalie	IKO
Vitali	Dominique	Service Culture
Wenning	Charles	Konschthal
Chimienti	Pablo	Theater Federation



ESCH-SUR-ALZETTE
Culture 21 Plus

CONTACT

**Commission Culture de Cités et
Gouvernements Locaux Unis – CGLU**
culture@uclg.org
@uclg_org

Ville d'Esch-sur-Alzette
Pierre-Marc Knaff, Echevin
Ralph Waltmans, Directeur Service Culture
**Anne-Laure Daminani, Accompagnatrice
de projets culturels, Service Culture**
anne-laure.damiani@villeesch.lu